



ENTREPRENEUR
INVEST

L'INVESTISSEMENT POSITIF

VOTRE FONDS

FCPR

ENTREPRENEURS
& RENDEMENT N°2

VALEURS LIQUIDATIVES

AU 31/12/2023

PART C

CODE ISIN : FR0013236825

513,56€

Soit
+93,36%*
depuis l'origine

PART D

CODE ISIN : FR0013236858

497,01€

Soit
+91,70%*
depuis l'origine

PART E

CODE ISIN : FR0013236866

541,96€

Soit
+96,20%*
depuis l'origine

PART I

CODE ISIN : FR0013236874

553,31€

Soit
+97,33%*
depuis l'origine

* Performances reconstituées après intégration des distributions effectuées depuis l'origine. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS

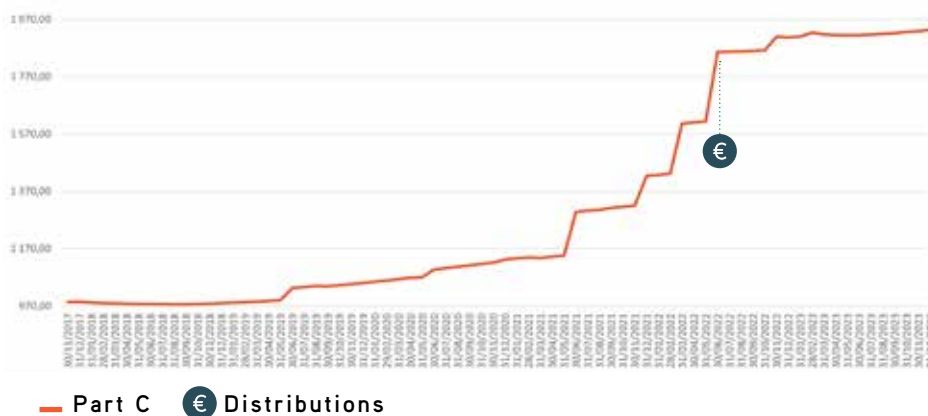
27 juin 2023 : **1420€ PAR PART**

VOTRE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES

AU 31/12/2023

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE

Sur la part C

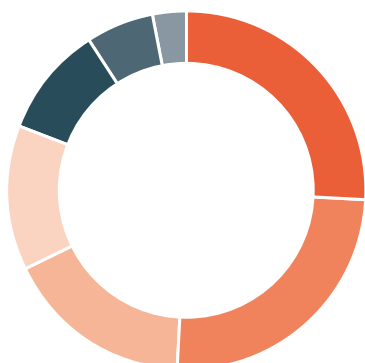


RÉPARTITION DU FONDS

Sur la base de l'actif net



79% Investissements PME
21% Liquidités rémunérées
ou équivalents



SECTEURS D'ACTIVÉS DES INVESTISSEMENTS

Sur la base de l'actif net du portefeuille

26% Tourisme / Loisirs

25% Technologie

17% Médias / Communication

13% Services

10% Distribution / E-commerce

6% Éducation

3% Énergie / Environnement

POINT SUR LA GESTION

La valeur des différentes parts du FCPR Entrepreneurs & Rendement N°2 a légèrement augmenté délivrant une performance depuis sa création supérieure à 90%.

Le fonds a perçu le remboursement des obligations Sandaya avec un multiple de x1.27 et un TRI de 9,3%. Au cours des prochains trimestres, il devrait y avoir à nouveau des remboursements d'un certain nombre de titres en portefeuille ainsi que la perception des intérêts permettant de poursuivre le processus de liquidation du fonds. Une prochaine distribution sera réalisée en juin 2024. Le montant vous sera précisé dans la prochaine lettre.



Les participations éligibles du fonds bénéficient du mécanisme de garantie "InnovFin SME Guarantee Facility" avec l'appui financier de l'Union Européenne (au travers des Instruments Financiers Horizon 2020 et du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (EFSI) établi par le Plan d'Investissement pour l'Europe). Le but du EFSI est d'aider à soutenir le financement et l'implantation d'investissements productifs dans l'Union Européenne et de s'assurer du développement de l'accès au crédit.

Par ailleurs, certaines transactions peuvent bénéficier du soutien apporté par le programme de garantie du Fonds Européen de Garantie ("European Guarantee Fund" ou "EGF"), mis en oeuvre par le Fonds européen d'investissement ("FEI") avec l'appui financier des États Membres contribuant au Fonds Européen de Garantie.

Concrètement, la protection partielle portera sur 50% à 80% du capital des investissements éligibles à cette garantie, ce qui permet de réduire les différents risques supportés par le fonds.

PORTEFEUILLE DU FONDS

AU 31/12/2023

	DATE D'ÉMISSION	DURÉE	COUPON ANNUEL VERSÉ	TRI MINIMAL HORS CONVERSION (INTÉRÊTS VERSÉS + ÉVENTUELS INTÉRÊTS CAPITALISÉS ET/OU PNC)*
YOUR NATURE PARTNERS	OCT-17	5 ANS	5%	10,50%
YOUR NATURE PARTNERS	FÉV-18	5 ANS	5%	10,50%
WHAT'S NEXT PARTNERS	AVR-18	5 ANS	5%	9,33%
DGM & ASSOCIÉS	NOV-18	5 ANS	6%	12,40%
CAMPETEL	JANV-19	5 ANS	3%	9%
AGORAPULSE	JUIL-19	5 ANS	-	Converti en actions
CHECKMYGUEST	JUIL-19	5 ANS	5%	11%
INSTITUT CASSIOPÉE	SEPT-19	5 ANS	5%	10,90%
EVERMAPS	OCT-19	5 ANS	6%	11,90%
NEOCASE	MARS-20	5 ANS	4%	12%
CYBER GROUP STUDIOS	JUIN-21	3 ANS	4%	8%
GROUPE FINOLI	JUIL-21	4 ANS	8%	8%
CYBER GROUP STUDIOS	SEPT-21	3 ANS	4%	8%
EVERGAZ	DÉC-21	2 ANS	5%	10,50%
LETSIGNIT	JANV-22	3 ANS	3%	12%
LETSIGNIT	JANV-22	3 ANS	3%	11%

*Ces TRI ne constituent aucune garantie. Ils pourront être augmentés en prenant en compte des éventuelles primes perçues par le Fonds, négociées en compensation d'un remboursement anticipé de l'obligation ou d'un refus de conversion par l'entreprise. Entrepreneur Invest prendra la décision de convertir si les conditions de liquidité et de rentabilité sont à l'avantage du souscripteur. Les flux des obligations sont prévus par contrat mais restent dépendants de la santé financière de l'entreprise, ils ne sont donc pas garantis.

HISTORIQUE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

AU 31/12/2023

PATYKA COSMETICS	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 21,5% annuel
MAILJET	Remboursement anticipé suite au rachat de la société, performance de +65% sur 11 mois
PATYKA COSMETICS	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 24,7% annuel
FINOLI NUTRITION	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 22,5% annuel
VM DÉVELOPPEMENT	Conversion des OC et cession des actions issues de la conversion ; remboursement des OC non convertibles le 22/01/2021, TRI réalisé de 30,8%
UNIQUE HERITAGE MEDIA	Remboursement le 09/07/2021, TRI réalisé de 13,4% annuel
GROUPE MBD	Perception des coupons et garantie FEI le 25/03/2022, TRI réalisé de -12,63% annuel
ALMA	Remboursement le 07/06/2022, TRI réalisé de 4,6% annuel
COOPTALIS	Remboursement le 23/06/2022, TRI réalisé de 12% annuel
MAILINBLACK	Remboursement le 21/07/2022, TRI réalisé de 56,9% annuel
NETMEDIA GROUP	Remboursement le 27/07/2022, TRI réalisé de 12,7% annuel
GROUPE SIMAGO	Remboursement le 29/07/2022, TRI réalisé de 198,3% annuel
PIXEL-451	Perception des coupons et garantie FEI réalisée le 22/12/2022, TRI réalisé de -17,9% annuel
ALMA	Remboursement le 05/12/2022, TRI réalisé de 4,58% annuel
AEROGROUPE	Remboursement le 23/12/2022, TRI réalisé de 12,13% annuel
MADVERTISE	Remboursement le 08/02/2023, TRI réalisé de 26,85% annuel
ECOLE SUP'PARIS	Remboursement et vente des actions le 14/02/2023, TRI réalisé de 43,24% annuel
AGORAPULSE	Conversion des OC et remboursement des OC non converties le 15/03/2023, TRI réalisé de 15,48% annuel
MY JOLIE CANDLE	Perception des coupons et garantie FEI le 23/03/2023, TRI réalisé de -5,07% annuel
BRAINWAVE	Remboursement le 14/03/2023, TRI réalisé de 14,94% annuel
DOUCET	Perception des coupons et garantie FEI le 29/06/2023, TRI réalisé de -4,03% annuel
SANDAYA	Remboursement le 11/12/2023, TRI réalisé de 9,3% annuel

PRÉ-LIQUIDATION

Afin de préparer la liquidation du fonds et conformément à l'article 26 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de mettre en pré-liquidation ce fonds à compter du 1^{er} juillet 2022. Pour rappel, pendant la période de pré-liquidation la société de gestion a vocation à distribuer dans les meilleurs délais les sommes rendues disponibles par les désinvestissements et ne peut conserver un montant de trésorerie excédant 20 % de la valeur liquidative du fonds au 30 juin 2023.

PROROGATION

Pour rappel et conformément à l'article 7 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de proroger la durée de vie du fonds d'un an jusqu'au 30/06/2025. Cette deuxième prorogation est faite dans l'intérêt des porteurs de parts, afin de permettre au fonds d'encaisser le remboursement de ses lignes d'investissement ou de les céder dans les meilleures conditions possibles.

PROCHAINE PARUTION EN MAI AVEC LES VL AU 31/03/2024

Ce document est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service. Ce document est élaboré à partir de sources que la société de gestion considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation et ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations sont fournies à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour. Les documents réglementaires sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion. Le produit financier tel que décrit dans ce document est non liquide et engendre un degré élevé de risque pour l'investisseur.



Ce document est imprimé par l'Imprimerie Solidaire, entreprise adaptée qui compte 80 % de salariés en situation de handicap dans ses effectifs de production. L'Imprimerie Solidaire répond également aux exigences environnementales avec ses certifications PEFC, FSC® et Imprim'vert.